

VENTE LA DÉSIGNATION PRÉCISE DU BIEN

COMMENT ÉVITER LES LITIGES ?

NOUVEAUTÉ
2026

WE-TR566

½ journée
(3,30 h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : 130 € HT

ESSENTIEL

OBJECTIFS :

- Maîtriser la désignation du bien lors de la rédaction d'un avant-contrat pour éviter tous litiges, analyser les documents qui vous sont transmis

NIVEAU & PUBLIC :

Toute personne amenée à établir un avant-contrat

Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 25

INTERVENANT(S) :

Formateur : Formateur spécialisé en droit civil

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

I - LES DOCUMENTS CADASTRAUX

- Plan du cadastre
- Relevé de propriété
- Arpentage/Bornage

II - L'URBANISME

- Certificat d'urbanisme informatif/opérationnel
- Les servitudes d'utilité publique
- Bien situé en lotissement : règlement du lotissement/cahier des charges
- Autorisation d'urbanisme :
 - Permis de construire/déclaration préalable
 - Risque de l'absence de ces autorisations
 - Régularisation
 - Daact

III - LE TITRE DE PROPRIÉTÉ

- Importance de sa lecture
- Servitudes